

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE
3 PL PIERRE GOUJON - BP 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

RECEPISSE DE DEPOT

Cabinet MOULINIER
3 rue Samaritaine
BP 40161
01000 BOURG EN BRESSE CEDEX 04

V/REF : GPI/SIDO - APPORT PARTIEL D'ACTIF - PM/GP/CP
N/REF : 2001 B 262 / 2011-A-3329

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE certifie qu'il a reçu le 21/06/2011,
Ordonnance du Président du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE en date du 21/06/2011
- Désignation d'un commissaire à la fusion ou à la scission

Concernant la société

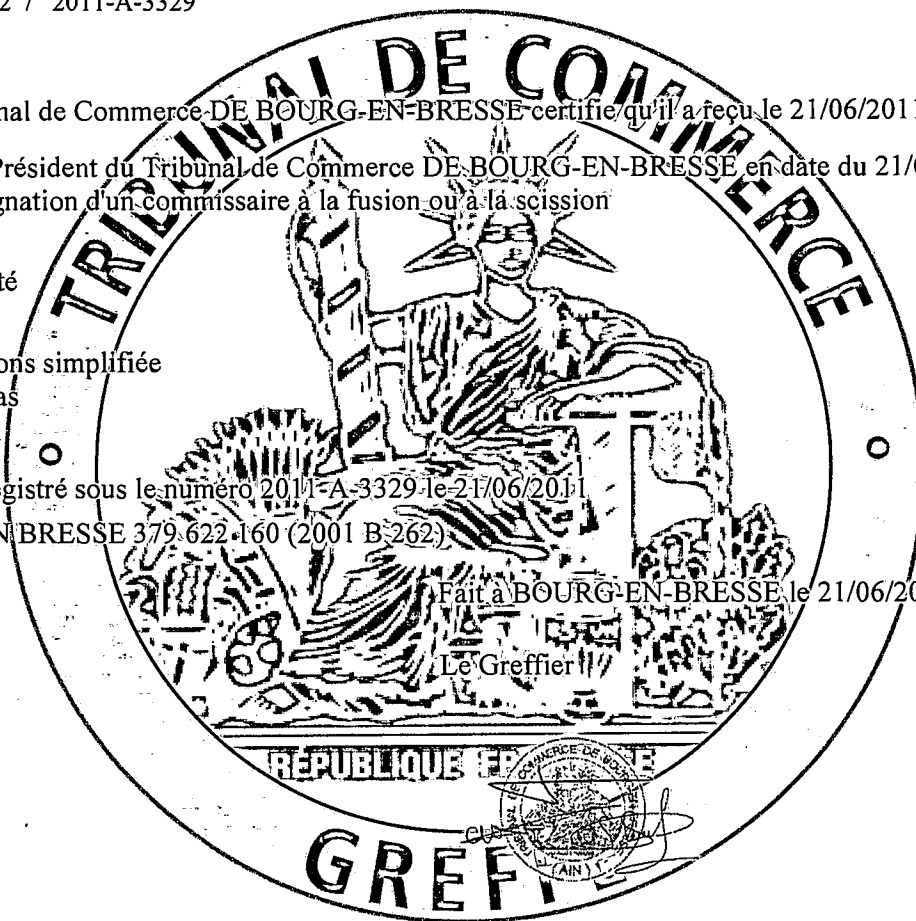
GPI
Société par actions simplifiée
Zin rue de Tamas
01100 Oyonnax

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2011-A-3329 le 21/06/2011

R.C.S. BOURG EN BRESSE 379 622 160 (2001 B 262)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 21/06/2011,

Le Greffier



ORDONNANCE

Robert BERLIOZ, substituant Monsieur le
NOUS, Président du Tribunal de Commerce de BOURG-EN-BRESSE, *absent*,
assisté de Me N. JONAIN, Greffier associé,

Vu la requête qui nous est présentée, les articles L.236-10-I, L.236-22, L.227-1 et L.225-147 du Code de commerce,

DESIGNONS :

La société EXECO
Représentée par Monsieur Bruno MORTAMET
Domiciliée à OYONNAX (Ain) – 51, Rue René Nicod

en qualité de Commissaire à la scission qui aura pour mission

- d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués dans le cadre de l'apport partiel d'actifs :
 - par la **GPI**, société par actions simplifiée au capital de 1.379.312 euros, dont le siège social est à OYONNAX (01100), ZIN, Rue de Tamas, ARBENT, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de BOURG-EN-BRESSE sous le numéro 379 622 160,
 - à la société **SIDO**, société par actions simplifiée au capital de 7.161.770 euros, dont le siège social est OYONNAX (01100), ZIN, Rue de Tamas, ARBENT, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de BOURG-EN-BRESSE sous le numéro 488 899 972,
- de dire s'il résulte de cet apport un ou plusieurs avantages particuliers,
- de vérifier que les valeurs relatives attribuées aux actions des sociétés participant à l'opération sont pertinentes et que le rapport d'échange est équitable,
- d'établir un rapport sur les modalités de ladite opération d'apport partiel d'actifs soumis au régime des scissions conformément à l'article L.236-10 du Code de commerce, ainsi que le rapport prévu à l'article L.225-147 du Code de commerce.

Fait à BOURG-EN-BRESSE

Le 21/06/2014.

*Suivent les signatures du Président
et du Greffier*

Le Président du Tribunal

Le Greffier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Greffier



REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

Les soussignées :

La société **GPI**, société par actions simplifiée au capital de 1.379.312 euros, dont le siège social est à OYONNAX (01100), ZIN, Rue de Tamas, ARBENT, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de BOURG-EN-BRESSE sous le numéro 379 622 160, représentée par son Président du Directoire, Monsieur Michel GERGONNE,

et

La société **SIDO**, société par actions simplifiée au capital de 7.161.770 euros, dont le siège social est à OYONNAX (01100), ZIN, Rue de Tamas, ARBENT, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de BOURG-EN-BRESSE sous le numéro 488 899 972, représentée par son Président, Monsieur Michel GERGONNE,

Représentées par leur Avocat, MOULINIER DULATIER & Associés, Société d'avocats, sise à BOURG-EN-BRESSE (01004) 3 rue Samaritaine - BP 40161, prise en la personne de Maître Pierre MOULINIER, Avocat au Barreau de BOURG-EN-BRESSE, agissant en leur nom et pour leur compte,

a l'honneur de vous exposer ce qui suit :

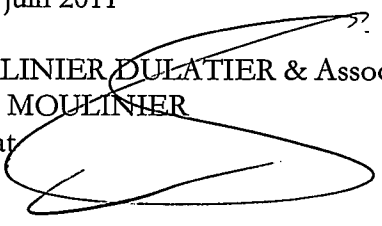
La société GPI et la société SIDO, étudient un projet d'apport partiel d'actif aux termes duquel la société GPI ferait apport à la société SIDO de l'intégralité de ses actifs liés à l'exploitation de la branche complète et autonome d'activité de fabrication et vente d'adhésifs industriels et de pièces découpées, moyennant la prise en charge par la société SIDO du passif correspondant et l'attribution à la société GPI d'actions créées à titre d'augmentation de capital.

C'est pourquoi les requérants ont l'honneur de vous demander, conformément aux dispositions des articles L. 236-10 et L. 236-22 du Code de commerce, de bien vouloir désigner un Commissaire unique à la scission, chargé d'établir un rapport pour l'ensemble de l'opération conformément à l'article R. 236-6 alinéa 2 du Code de commerce, également chargé, conformément aux articles L. 225-147, L. 236-10 dernier alinéa et L. 236-22 du Code de commerce, d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature devant être effectués par la société GPI à la société SIDO, et d'en faire rapport.

Fait à BOURG-EN-BRESSE

Le 20 juin 2011

MOULINIER DULATIER & Associés
Pierre MOULINIER
Avocat



**NOTE ANNEXE A LA REQUETE
EN DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA SCISSION**

	GPI <i>(Société apporteuse)</i>	SIDO <i>(Société bénéficiaire)</i>
Type de l'opération envisagée	Apport partiel d'actifs dans le cadre de l' article L.236-22 du Code de commerce, sur renvoi de l'article L.227-1 du même Code	
Forme sociale	Société par actions simplifiée	Société par actions simplifiée
Capital social	1.379.312 € divisé en 86.207 actions	7.161.770 € divisé en 27.335 actions
Activité	La fabrication, l'achat et la vente de tous articles en matières plastiques et produits adhésifs ; la fabrication et la vente de supports roulants	La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, d'obligations, de toutes valeurs mobilières et de tous droits sociaux dans toutes sociétés, affaires ou entreprises.
Chiffre d'affaires au 31.12.2010	55.984.632 €	4 €
Capitaux propres au 31.12.2010	47.822.351 €	8.743.424 €
Total du bilan au 31.12.2010	81.542.519 €	8.746.807 €
Nom et adresse des commissaires aux comptes titulaires et suppléants	<u>Titulaires :</u> - Le cabinet STE ABG AUDIT, 14bis, Rue Berthie Albrecht 71250 Cluny, - Le cabinet GRANT THORNTON, 42, avenue Georges-Pompidou, 69442 Lyon. <u>Suppléants :</u> - Monsieur François BERILLE, 17, rue de la Grange Saint-Pierre, 71850 Charnay-les-Mâcon, - Le cabinet IGEC, 3, rue Léon Jost 75017 Paris	<u>Titulaire :</u> - Le cabinet ABG Audit, 14 bis, Rue Berthie Albrecht, 71250 CLUNY, <u>Suppléant :</u> - Monsieur François BERILLE, 17, rue de la Grange Saint-Pierre, 71850 Charnay-les-Mâcon